

## **Inde : La Puissance, pour quoi faire ?**

Christophe Jaffrelot

L'Inde s'installe peu à peu dans ses habits neufs de puissance émergente<sup>1</sup>. Cette notion – la puissance – est protéiforme, c'est connu ; mais l'Inde tend aujourd'hui à en vérifier tous les critères : stratégico-militaires, économiques, démographiques et même culturels et politiques. Si elle s'affirme ainsi dans tous les compartiments du jeu, c'est grâce à un art consommé du volontarisme : elle aspire à la puissance à la fois pour dominer sa région et pour s'imposer dans ce qu'il est convenu d'appeler la cour des grands. Mais que veut-elle faire de cette puissance ? Quelle vision cette quête porte-t-elle ? Ces questions rencontrent généralement en Inde un silence assourdissant comme si la réponse se trouvait dans les non-dits d'une élite éprise à la fois de *realpolitik* et de nationalisme.

### *Les attributs de la puissance indienne*

#### Géostratégie et force de frappe militaire

Aux niveaux stratégique et militaire, le symbole de la volonté de puissance qui anime l'Inde est, naturellement, l'essai nucléaire de mai 1998. Ce geste a hissé le pays au rang d'acteur nucléaire de fait, sinon de droit. Huit ans plus tard, il est facile de mesurer le chemin parcouru car New Delhi jouit aujourd'hui d'une reconnaissance internationale bien supérieure à son statut antérieur, même si elle dispose probablement de moins d'une centaine de têtes nucléaires.

Mais l'effort de modernisation de son armée, forte de 1 350 000 hommes, ne s'arrête pas là. En termes budgétaires, cet effort s'établit autour de 2,3 % du PNB depuis 1994 – alors que le taux de croissance atteint les 7-8 % depuis trois ans. Ces dépenses ont, notamment, permis de doter les forces navales de six sous-marins de fabrication française (les Scorpènes) et d'un porte-avions russe en cours de modernisation. Elles ont, aussi, financé un programme balistique très ambitieux : les missiles Prithvi, d'une portée de 150 à 200 km, et Agni 2, d'une portée de 2 000 km, sont déjà opérationnels. Ils devraient bientôt être rejoints par l'Agni 3, d'une portée de 3 000 km. L'Inde a, en outre, fait l'acquisition, auprès d'Israël, d'un système radar Phalcon des plus sophistiqués qui équipera bientôt des Iliouchine russes.

New Delhi possédera donc à très court terme une force de projection et toute une batterie de vecteurs capables d'emporter une charge nucléaire – ce à quoi sa flotte de MIGs, de Sukhoïs et de Mirages se prête également, bien entendu. Ainsi pourvu, le pays peut prétendre au statut de gendarme de l'océan Indien et tenir en respect ses adversaires asiatiques : le Pakistan, mais aussi la Chine. Ce potentiel conforte les États-Unis dans l'idée que l'Inde pourrait bien être le contrepoids à la Chine qu'ils cherchent en Asie.

## Pays émergent et géant du « high tech »

La force de frappe nouvelle de l'Inde a été rendue possible par les importantes marges financières dues à l'accélération de la croissance économique qui a fait passer le PNB indien devant celui de la Russie en 2002. Alors que, de 1950 à 1980, le pays enregistrait en moyenne un taux de croissance de 3,5 % par an, il « tourne » depuis trois ans, on l'a dit, à un rythme de 7-8 % annuels. La dynamique économique profite en particulier aux grandes entreprises, dont certaines deviennent d'importantes multinationales, comme Tata, Mahindra, Reliance, Infosys, Wipro... Ces sociétés, à l'étroit sur le marché intérieur, sont désormais des puissances économiques capables d'acheter bien des actifs étrangers. En 2005, les entreprises indiennes ont déboursé 13 milliards de dollars pour s'implanter dans le monde entier.

Moteur de cette croissance : le secteur tertiaire et, spécialement, les services informatiques, qui progressent de 30 % par an depuis plusieurs années. L'Inde se trouve désormais aux avant-postes du marché mondial des logiciels, au coude à coude avec les États-Unis. Les bio-technologies montent également en puissance, ce qui permet au pays de pointer au sixième rang des fabricants de médicaments génériques. Si de grandes entreprises comme Ranbaxy et Dr. Reddy ont acquis leurs positions grâce à une remarquable capacité d'adaptation – pour ne pas dire de piratage – des formules chimiques mises au point par d'autres, elles font à présent de réels efforts en matière de recherche et de développement. C'est pourquoi New Delhi plaide pour un strict respect de la propriété intellectuelle sous l'égide de l'OMC et se soumet enfin elle-même aux règles de cette dernière.

Son succès dans le secteur des services tend à faire de l'Inde une nation post-industrielle : le tertiaire y représente en effet 55 % du PNB, alors que l'industrie ne pèse que 25 % et le secteur primaire 20 %. Mais un rééquilibrage se profile, en raison de l'attrait croissant que le pays exerce sur les multinationales du secteur manufacturier grâce à ses faibles coûts de main-d'œuvre. Longtemps, ce raisonnement n'a concerné que les Indiens les plus qualifiés, dont la rémunération était nettement moins élevée que celle de leurs collègues étrangers. L'Inde aspirait alors à devenir le laboratoire (et le bureau) du monde tandis que la Chine en était l'atelier. Mais, aujourd'hui, New Delhi fait valoir dans le domaine manufacturier des avantages comparatifs qui devraient s'affirmer à l'avenir. À la différence de la population de la Chine, qui commencera à diminuer d'ici quelques années, celle de l'Inde continuera d'augmenter jusqu'aux années 2040, alimentant un réservoir de main-d'œuvre propre à faire baisser le niveau des salaires. Le pays pourrait donc, à terme, devenir à son tour l'atelier de la planète...

## Dynamisme démographique et diaspora

La relation entre puissance et démographie n'a rien d'univoque : d'un côté, une population en forte croissance est souvent synonyme de pauvreté de masse dans les pays du Sud – et l'Inde, où 350 millions d'habitants doivent survivre avec 1 dollar par jour, ne fait pas exception ; d'un autre côté, une population en expansion est un atout, non seulement pour la raison mentionnée ci-dessus mais aussi, dans le cas de l'Inde, parce que nul ne peut ignorer un pays de un milliard d'habitants – soit 16 % de la population mondiale –, notamment pour

l'immense marché que représente sa classe moyenne. Cette interprétation est aujourd'hui validée par l'intense lobbying auquel se livrent les grandes entreprises américaines auprès du Congrès pour qu'il avalise le « deal » conclu dans le domaine du nucléaire civil par George Bush et Manmohan Singh en mars dernier<sup>2</sup> : les Américains ne veulent surtout pas s'aliéner ce géant économique de demain en remettant en cause un accord auquel l'Inde attache un grand prix.

Autre élément démographique de la puissance indienne : la diaspora. Il est vrai que le départ à l'étranger d'une partie des élites et de la jeunesse étudiante s'apparente à une véritable « fuite des cerveaux » ; mais les expatriés envoient des sommes colossales à leur famille restée au pays (l'an dernier, ce sont 23 milliards de dollars qui ont été ainsi injectés dans l'économie indienne) et constituent de véritables groupes de pression sur certaines nations étrangères. Par exemple, les deux millions d'Indiens qui travaillent aux États-Unis forment un lobby propre à influencer la politique étrangère américaine<sup>3</sup>. Il est vrai qu'ils ont remarquablement réussi puisque leur niveau de revenu par tête est le plus élevé de toutes les communautés asiatiques avec 68 000 dollars par an d'après le recensement de 2000, quand la moyenne est autour de 30 000.

#### Démocratie, fédéralisme et discrimination positiv : les clés de la stabilité politique

La remarquable stabilité politique que connaît aujourd'hui l'Inde favorise largement sa dynamique économique. Cette stabilité se manifeste par la pérennité des politiques publiques : depuis quinze ans, quelle que soit la couleur du parti au pouvoir, le pays suit la même voie aussi bien dans le domaine économique qu'en matière de politique étrangère et dans ses options stratégique-militaires. De plus, cette stabilité contribue à l'approfondissement continu de la démocratie et du fédéralisme. Si l'Inde n'a changé ni de régime ni de frontières depuis 1947, c'est bien grâce à ces deux piliers de la vie politique qui, chacun à leur manière, ont permis de désamorcer les risques d'insurrection ou les forces centrifuges.

La démocratie indienne a peu à peu intégré toutes les composantes du jeu politique dans le processus électoral. Le Parti communiste qui, après l'indépendance, avait opté pour la voie révolutionnaire, s'en est vite remis aux institutions établies par la Constitution de 1950 du fait de la répression endurée par ses militants au Tèlangana (dans l'actuel Andhra Pradesh) en 1951, mais aussi grâce à sa victoire aux élections de 1957 au Kèrala – la première victoire électorale d'un parti communiste dans le monde. De la même manière, les mouvements des intouchables tentés par le recours à la violence ont fini, dans leur grande majorité, par emprunter la voie des urnes, suivant en cela l'exemple du leader politique B. R. Ambedkar<sup>4</sup>. Les partis qu'il dirigea des années 1920 aux années 1950 ont montré le chemin au Bahujan Samaj Party (BSP), la principale formation des intouchables, devenue un acteur majeur de la scène publique nationale depuis dix ans<sup>5</sup>. Seuls les maoïstes du mouvement naxaliste préfèrent encore la stratégie insurrectionnelle à la règle démocratique. Cependant, leur poids – même s'il s'accroît dans les zones les plus déshéritées, de l'Orissa au Bihar en passant par le Jharkhand et le Chhattisgarh – ne devrait pas représenter une lourde hypothèque si le gouvernement prend la mesure du danger et relance une politique d'aide aux plus démunis comme il l'a annoncé.

Au cours des dernières décennies, le fédéralisme s'est montré tout aussi intégrateur que le jeu électoral. Des Tamouls du Sud aux Sikhs du Punjab, les groupes ethniques ont été nombreux à revendiquer leur indépendance entre les années 1950 et les années 1980. Aujourd'hui, seuls le Cachemire et – à un moindre degré – l'Assam sont travaillés par des mouvements indépendantistes dignes de ce nom. C'est que New Delhi a su désamorcer les séparatismes en développant un système vraiment fédéral. Dès les années 1950, la carte des États fédérés a été redécoupée afin que leurs frontières coïncident, comme ils le souhaitaient, avec les aires linguistiques. D'autres États ont ensuite été créés pour satisfaire les particularismes de nombreux groupes ethniques. Enfin, l'autonomie des États, longtemps menacée par l'instinct centralisateur de New Delhi (particulièrement tangible sous Indira Gandhi), a été de mieux en mieux respectée à mesure que faiblissait le poids des grands partis, à commencer par le Congrès (qui est passé de 48 % en 1984 à 27 % en 2004)<sup>6</sup>. Cet affaiblissement, en effet, donnait ipso facto de l'importance aux divers partis régionaux dont l'appui devenait indispensable pour former des coalitions gouvernementales.

La politique indienne présente également l'immense avantage de reposer sur un État de droit. La justice y jouit d'une réelle indépendance. La Cour suprême, dont les membres sont nommés sur proposition des juges des tribunaux régionaux et demeurent inamovibles – sauf en cas de recours à une très complexe procédure d'impeachment<sup>7</sup> –, ne ménage pas les gouvernants. Dans les années 1990, l'Inde a d'ailleurs connu une véritable opération « mains propres » qui a mis de nombreux hommes politiques en difficulté. Une demi-douzaine de ministres ont même été obligés de démissionner en 1995-1996. D'une façon générale, la chose juridique bénéficie en Inde d'une authentique aura. Cet héritage de la domination britannique, qui se traduit par la présence d'une armée d'avocats, n'exclut toutefois pas des lenteurs phénoménales.

Enfin, la démocratie a permis d'inclure de nouveaux groupes sociaux dans l'espace public grâce, notamment, à une active politique de discrimination positive. Il s'agit, là encore, d'un legs colonial puisque les Britanniques ont, les premiers, réservé des places aux castes intouchables dans le système éducatif, la fonction publique et les assemblées élues. Ce dispositif a toutefois été systématisé après l'indépendance, les quotas devenant proportionnels au poids démographique des intouchables, que l'on continuait à recenser tous les dix ans. Les castes se trouvant juste au-dessus des intouchables ont également bénéficié d'un quota de 27 % des postes de l'administration centrale (secteur public productif inclus) à partir de 1990. Aujourd'hui, les basses castes demandent au gouvernement de faire un pas de plus dans la même direction en leur octroyant un quota dans les universités et les instituts d'élite. Le cabinet de Manmohan Singh a fait voter un projet de loi en ce sens au cours de l'été 2006. La Cour suprême en sera très certainement saisie, mais il n'est pas impossible qu'elle le valide.

L'État s'efforce ainsi de promouvoir de nouveaux groupes sociaux qui, s'ils étaient ignorés, pourraient se retourner contre le « système ». Il s'agit dans une certaine mesure d'une stratégie de cooptation visant à désamorcer les tensions susceptibles de faire dérailler le train indien. Il reste que, même si cette façon de lâcher du lest vise à maintenir le cap, elle se traduira à la longue par un large renouvellement des élites et une véritable prise du pouvoir par les basses castes – ce que l'on observe déjà dans certains États fédérés<sup>8</sup>. Cette démarche pourrait atteindre ses limites lorsque les basses castes réclameront des quotas dans ce nouvel

eldorado indien qu'est l'entreprise privée. Mais il n'est pas impossible que cette étape soit franchie en douceur puisque bien des capitaines d'industrie se préparent déjà à une telle éventualité. Une fois encore, c'est Tata qui s'apprête à montrer l'exemple en mettant sur pied des écoles formant les intouchables qu'il lui faudra embaucher un jour<sup>9</sup>.

### La démocratie et la culture au coeur du « soft power » indien

Depuis que Joseph Nye a introduit la fameuse distinction entre « soft » et « hard power » dans la grammaire des relations internationales<sup>10</sup>, aucun pays ne peut mesurer sa puissance à la seule aune de son armée et de son économie : l'influence passe également par le rayonnement politique et culturel. S'agissant du domaine politique, le fait que l'Inde soit une démocratie et un État de droit constitue naturellement un atout de taille. Elle en joue d'autant plus que l'Union européenne a placé ces valeurs au premier rang des normes qu'elle s'engage à reconnaître et à propager, et que Washington fait aujourd'hui du régime de ses interlocuteurs un critère déterminant de son attitude à leur égard – une affirmation omniprésente dans le discours des néo-conservateurs et, plus généralement, de l'administration Bush. L'Inde en joue dès que l'occasion lui en est donnée. C'est ainsi qu'elle justifie le traitement de faveur qu'elle réclame en matière nucléaire par ses qualités démocratiques... et les Occidentaux lui donnent raison : si ce pays doit bénéficier d'une bienveillance particulière – et, en particulier, de transferts de technologie nucléaire – alors que l'Iran fait, au contraire, l'objet de toutes les préventions, c'est parce que l'un est démocratique et l'autre pas. L'Inde retire un bénéfice politique réel du prestige attaché à son titre de « plus grande démocratie du monde » – après des décennies au cours desquelles ce statut ne lui a servi à rien.

Quant à son rayonnement culturel, il s'adosse en partie à une industrie, celle du cinéma. Bollywood produit en effet un nombre de films record, ces réalisations n'étant plus seulement destinées au public local mais aussi aux marchés étrangers et spécialement aux pays accueillant une forte immigration indienne. Sans que ce cinéma puisse concurrencer les modèles (au sens de patterns) véhiculés par les grandes majors américaines, il s'exporte plus que le septième art de bien des pays européens, notamment dans le reste de l'Asie et au Moyen-Orient.

Dans une veine moins populaire mais pas élitiste pour autant, la littérature anglo-indienne a créé un genre nouveau dont l'attrait auprès des lecteurs occidentaux ne faiblit pas : Salman Rushdie (Booker Prize 1981), Arundhati Roy (Booker Prize 1997 qui a vendu plus de deux millions d'exemplaires du *Dieu des petits riens*), Rohinton Mistry, Vikram Seth, Amitav Ghosh (prix Médicis étranger), Naipaul (prix Nobel 2001) raflent les prix littéraires et décrochent des contrats mirobolants auprès des grands éditeurs anglo-saxons qui font, chaque fois qu'ils les publient, d'excellentes affaires (sans compter la multiplication des traductions en langues étrangères). Or, s'ils n'habitent plus toujours en Inde, ces auteurs parlent du pays de leurs origines avec un brio tel qu'ils le rendent familier au reste du monde : faire ainsi entrer une société et sa culture dans l'imaginaire des autres, c'est déjà exercer un pouvoir sur eux.

Enfin, la civilisation indienne trouve bien d'autres relais encore dans les arts traditionnels que sont la musique, la danse, le chant, etc., comme en témoigne le succès des festivals et des récitals itinérants.

### *Que faire de la puissance ?*

Si l'Inde possède aujourd'hui les principaux attributs de la puissance, l'usage qu'elle entend faire de cette dernière ne se déduit pas encore clairement des discours officiels.

### L'héritage dilapidé de Gandhi et de Nehru ?

Jadis, ce pays avait une vision du monde. Il se disait tiers-mondiste. Il défendait une philosophie de non-alignement et rejetait l'affrontement du modèle soviétique et du capitalisme au nom d'une troisième voie d'inspiration gandhienne. Il prônait la solidarité des jeunes nations, l'émancipation des peuples colonisés et la non-violence – y compris à travers la dénucléarisation de l'Asie.

Il y avait de l'idéalisme – et même de l'utopie – dans cette posture que Nehru incarne pendant les dix-sept années qu'il passa à la tête du gouvernement, de 1947 à 1964 – une période au cours de laquelle le premier ministre conserva le portefeuille des Affaires étrangères. Nehru inscrivait sa diplomatie dans une forme d'humanisme parce que son nationalisme était indissociable d'un universalisme viscéral. Il tirait cette immense qualité des influences occidentales qu'il avait absorbées en Europe, mais aussi de Gandhi, son père spirituel dont il disait en 1946, avant même que l'Inde n'accède à l'indépendance : « Gandhi était un nationaliste passionné ; c'était aussi, en même temps, un homme qui se sentait porteur d'un message non seulement pour l'Inde, mais pour le monde, et il désirait ardemment la paix mondiale. Son nationalisme avait donc une portée universelle et restait libre de toute intention agressive. À souhaiter l'indépendance de l'Inde, il en était venu à penser qu'une fédération mondiale d'États interdépendants était le seul objectif juste, si lointain qu'il puisse être ».<sup>11</sup> Une fois au pouvoir, Nehru mettra cette approche gandhienne en pratique en tirant argument de la manière dont l'Inde était parvenue à se libérer du joug britannique. En 1955, il confie à Tibor Mende qu'au cours du mouvement anti-colonial les Indiens ont « lutté non pas sur le plan militaire – nous ne le pouvions pas –, [mais] d'une manière pacifique. Pour un certain nombre de raisons, nous avons réussi. Nous sommes donc enclins à attacher moins d'importance aux solutions militaires qu'aux solutions pacifiques... »<sup>12</sup> D'où l'appel de Nehru : « Le désarmement devrait être bilatéral, ou multilatéral... Tout le monde devrait désarmer ».<sup>13</sup>

Ces propos reflètent une vision du monde et des principes qui tranchent avec la *realpolitik* des gouvernements indiens qui se sont succédé depuis les années 1990. Ces derniers se sont largement éloignés du multilatéralisme au profit d'un rapprochement constant avec les États-Unis. L'actuel premier ministre, Manmohan Singh, homme réfléchi s'il en est, a justifié cette *realpolitik* pro-américaine de manière explicite lorsque ses alliés communistes lui reprochèrent les chaleureuses félicitations qu'il avait adressées à George Bush après sa

réélection : « Il faut regarder la réalité en face. Les relations internationales sont affaire de puissance et les puissances ne se valent pas. On n'échappe pas à la réalité. Il faut utiliser le contexte international au mieux de nos intérêts. Il est indispensable de se rapprocher des États-Unis. Les États-Unis jouent un rôle de premier plan dans l'économie mondiale et la politique internationale. Nous ne pouvons pas l'ignorer ». <sup>14</sup>

### Le nouvel ami américain et l'adieu au multilatéralisme ?

Les signes d'un alignement croissant de New Delhi sur Washington sont innombrables. Les manœuvres militaires conjointes entre les deux pays se multiplient. Les administrations Bush et Singh ont conclu un accord dit d' « open skies » en 2005 afin de multiplier les liaisons aériennes entre les deux pays. Peu avant, l'Inde s'était empressée de rejoindre la coalition des donateurs lancée par les États-Unis après le tsunami du 26 décembre 2004 – signe de sa propension à suivre les initiatives américaines plutôt qu'une démarche multilatéraliste. Et en juin 2005, les deux pays ont établi un partenariat stratégique en matière de coopération militaire. <sup>15</sup>

Ce rapprochement, du point de vue indien, s'explique de plusieurs manières. Tout d'abord, à propos de la lutte contre le terrorisme, la vision stratégique des Indiens rejoint celle des Américains. Depuis le 11 Septembre, ils sont nombreux à considérer que les États-Unis se retrouvent dans une situation comparable à la leur : pour New Delhi, les Américains sont, à leur tour, les victimes des mêmes réseaux islamistes, dont les sources sont à chercher sur le terrain pakistanais. Au-delà de cet aspect, l'Inde apprécie la coopération que Washington lui propose. Dans le domaine agricole, les Américains s'engagent à aider leurs partenaires à accomplir une « révolution verte de la deuxième génération ». Ils se disent, par ailleurs, prêts à leur offrir les techniques nécessaires au traitement de leur charbon pour le rendre plus performant et moins polluant. Enfin et surtout, les Américains sont susceptibles de développer les capacités indiennes en matière d'énergie nucléaire. Lors de sa visite en Inde en mars dernier, George Bush s'est en effet dit prêt à autoriser des transferts sensibles à condition que l'AIEA ait accès, d'ici à 2014, à 65 % des installations nucléaires, de manière à vérifier que des technologies duales ne servent pas à des fins militaires. Huit des vingt-deux réacteurs indiens resteraient sous le seul contrôle des autorités de New Delhi, qui pourraient y développer leur arsenal militaire. L'Inde n'a donc fait pour le moment que de maigres concessions, qui n'écornent qu'à la marge sa souveraineté nationale en termes militaires et stratégiques. Quant aux Américains, ils se réjouissent de la montée en puissance de ce pays dans lequel ils voient un contrepoids de premier ordre à la Chine.

Le rapprochement indo-américain s'explique toutefois par d'autres raisons que le seul intérêt mutuel. Il existe entre ces deux nations de fortes affinités, voire une véritable communauté de pensée. Certes, les Européens postulent que « l'Inde et l'UE partagent une vision du monde fondée sur le multilatéralisme » <sup>16</sup> ; mais, en réalité, le discours de New Delhi sur le multilatéralisme et sur la nécessité d'un monde multipolaire est riche en faux-semblants. Le pays de Nehru a, certes, hérité de son engagement au sein du mouvement des non-alignés un discours aux connotations anti-impérialistes que l'on peut interpréter comme étant dirigé contre l'hégémonie américaine. Ce legs présente d'évidentes similitudes avec le

projet multilatéraliste (européen) visant à promouvoir un système de normes internationales et avec l'idée (française) de multipolarité. Reste que, en pratique, les dirigeants indiens font preuve d'un pragmatisme qui a même pris des allures de *realpolitik* depuis les années 1990. Pour New Delhi, les États-Unis assurent un leadership incontournable, tandis que l'UE n'est pas un acteur international véritable – faute notamment de disposer d'une force de projection crédible. L'extrême valorisation de la puissance militaire et stratégique constitue ici un facteur majeur du manque de considération dont pâtit l'UE.

Quant à l'ONU, il est certain que l'Inde lui accorderait davantage d'attention si cette institution l'accueillait au sein de son Conseil de sécurité comme membre permanent. Les préventions de New Delhi vis-à-vis du droit international – et de la morale – s'alimentent ici aux sources du ressentiment. Les stratèges des « think tanks » indiens estiment que devenir la « plus grande démocratie du monde » aura bien moins rapporté au pays que les essais nucléaires de 1998. Cette inclination nouvelle est parfaitement cohérente : l'Occident a-t-il écouté l'Inde quand elle défendait des valeurs comme la paix par le désarmement ou des hommes comme le Dalai-Lama ?

### La revanche de l'Inde, ou les métamorphoses du nationalisme indien

L'évolution de l'Inde s'explique fondamentalement par la métamorphose de son nationalisme. À la variante universaliste qu'ont successivement incarnée Gandhi et Nehru a succédé un nationalisme agressif dont les ressorts essentiels sont le sentiment d'insécurité et la rancune. Le pays s'est légitimement senti menacé à partir des années 1960 avec l'agression chinoise de 1962, l'attaque pakistanaise de 1965 et, enfin, la guerre de 1971, à nouveau contre le Pakistan. Cette menace géostratégique s'est doublée d'une menace économique à partir des années 1970 lorsque la Chine et les « tigres » – et autres « dragons » – ont connu un essor économique qui laissait l'Inde sur place avec son Hindu growth rate – pour reprendre une formule consacrée et condescendante – de 3-4 %. Dès lors, l'inquiétude a encore crû à New Delhi. Dans les années 1980-1990, ces dispositions psychologiques ont fourni un terrain fertile au nationalisme hindou qui a soigné l'âme meurtrie de la majorité de la population (80 % des Indiens sont hindous) en réaffirmant la suprématie de l'Inde en termes ethno-religieux. Cette reconquête de l'estime de soi – principalement culturelle – des années 1990 s'est exprimée haut et fort dans le slogan fétiche du mouvement nationaliste hindou : « Garv se kaho, ham Hindu hein ! » (« Dites avec fierté : nous sommes hindous ! ») que le principal parti de cette mouvance, le BJP, a entonné au début des années 1990, une décennie au cours de laquelle il a multiplié les violences envers les musulmans pour mieux polariser l'électorat et finalement prendre le pouvoir en 1998. Aujourd'hui, le nationalisme tranquille qu'affiche le Congrès revenu aux affaires en 2004 n'est plus ethno-religieux, mais il reflète la même volonté de revanche. L'Inde souhaite occuper le devant de la scène comme si la puissance était une fin en soi.

### Faire entendre la voix de l'Inde dans la gouvernance mondiale



De grande pourvoyeuse d'éthique, l'Inde tend donc à devenir un héraut de l'approche réaliste en relations internationales. Ne risque-t-elle pas d'y perdre son âme ? Les décideurs indiens auxquels on pose la question aiment à répondre par une autre question : l'Occident les a-t-il écoutés lorsque, fidèles aux principes gandhiens (et nehruistes), ils ont prôné le pacifisme ? Cette réplique est parfaitement fondée : comme nous l'avons déjà dit, l'Inde n'a pas été prise au sérieux tant qu'elle a parlé de bons sentiments ; il lui aura fallu procéder aux essais nucléaires de 1998 pour que le regard des puissants de ce monde change enfin.

La question initiale n'en demeure pas moins, et doit même être complétée par une autre : quel message l'Inde peut-elle apporter à la planète ? La réponse est double. Tout d'abord, la *realpolitik* qui domine aujourd'hui sa diplomatie n'est le fait que d'une minorité – certes très active – de dirigeants. La société politique – très vivante dans ce pays – que forment les partis, les ONG, les syndicats, etc., reste souvent fidèle à l'héritage de Nehru et s'inquiète des conséquences d'une quête de puissance dans le sillage des Américains.

Ensuite, et surtout, New Delhi peut employer sa puissance à des fins positives du point de vue des valeurs du multilatéralisme. On l'a dit, l'Inde est une démocratie qui a prouvé son attachement à l'État de droit. Elle organise depuis longtemps des élections libres. Ce savoir-faire pourrait être mis au service d'opérations de *nation building* – pour reprendre le jargon en vigueur – de plus ou moins grande ampleur. D'ores et déjà, l'Inde participe largement à la construction d'un État démocratique en Afghanistan, avec d'autant plus de motivation qu'elle espère, par ce biais, établir une alliance de revers dirigée contre le Pakistan. Non seulement elle finance le nouveau bâtiment du Parlement afghan, mais elle a également assuré la formation de trente-cinq officiels locaux à la chose parlementaire (notamment à l'écriture de la loi) au sein du *Bureau of Parliamentary Studies and Training*, en 2004-2005 à New Delhi. Elle a aussi fourni en décembre 2003, lors de la Loya Jirga constitutionnelle, 65 machines à voter électroniques et 50 000 crayons dont l'encre indélébile permet de marquer l'index des électeurs ayant voté pour les repérer s'ils cherchent à récidiver. L'*Indian Law Institute* de New Delhi a formé dix-huit juges et procureurs afghans en février-mai 2003. Enfin, 250 policiers afghans ont reçu une instruction en Inde de juin à septembre 2002. Tous ces efforts témoignent d'un réel savoir-faire en matière de construction de l'État et d'apprentissage de la démocratie ; reste qu'ils sont encore bien timides, non seulement du fait de New Delhi, mais aussi parce que les acteurs de la reconstruction afghane ne souhaitent pas inquiéter le Pakistan en laissant l'Inde s'impliquer dans le pays.

L'expertise indienne en matière électorale pourrait, aussi, être mise en valeur dans bien d'autres contextes, en particulier grâce à la maestria de sa Commission électorale – une institution indépendante qui jouit d'une expérience de soixante ans dans l'organisation de toutes sortes de scrutins. Le gouvernement semble tenté d'aller plus loin, comme le suggère le site internet du ministère des Affaires extérieures où figurent les linéaments d'un *Center for Global Democracy Initiative to promote Democracy and Development*. Dans cette rubrique, l'Afghanistan est d'ailleurs présenté comme un « *model case* ». Mais l'Inde persévèrera-t-elle dans cette direction pour contribuer, par exemple, à la mise en place d'un régime démocratique au Népal ? Œuvrera-t-elle, à l'avenir, à travers le dispositif onusien ou préférera-t-elle une approche bilatérale ? L'expérience afghane suggère que New Delhi laissera probablement les deux options ouvertes. Il est temps, en tout cas, qu'une réflexion

s'engage en Inde sur ces thèmes d'une brûlante actualité. La mise au point d'une doctrine en la matière l'aiderait, en effet, à savoir quelle attitude adopter par rapport à une crise comme celle qui secoue le Népal depuis la conquête de l'ouest du pays par les maoïstes hostiles à la monarchie.

Les atermoiements du cabinet Singh à propos de la révolution népalaise illustrent le besoin d'une réflexion indienne sur l'usage de sa puissance et sur sa relation particulière avec les États-Unis. Jusqu'au dernier moment, New Delhi a recommandé au roi Gyanendra de lâcher du lest pour rester en poste, ne serait-ce que sous une forme honorifique. Le gouvernement indien a donc soutenu l'ultime plan de sauvetage de la monarchie, proposé par Gyanendra le 21 avril 2006, alors que la royauté s'apprêtait à être balayée par la rue. En cela, l'Inde a suivi jusqu'au bout la ligne des États-Unis, qui estimaient qu'il n'était pas utile de convoquer une assemblée constituante au Népal et qu'il suffisait au roi de jouer le jeu de la Constitution de 1990 à l'origine d'une monarchie constitutionnelle conservant de grands pouvoirs – notamment la direction de l'armée – au souverain. New Delhi et Washington ont opéré une remarquable volte-face lorsqu'il leur est apparu qu'une telle assemblée serait, en fait, l'instrument privilégié d'une intégration des maoïstes au processus démocratique. L'Inde semble avoir surtout suivi ce dossier avec les États-Unis. Elle n'a d'ailleurs fait aucun effort de concertation avec les autres pourvoyeurs d'aide dont l'influence, au Népal, est considérable. C'est ainsi qu'elle a annoncé des mesures de soutien financières unilatérales alors que d'autres acteurs importants souhaitaient établir un consortium ad hoc.<sup>17</sup>

En amont de toute opération de state building, l'Inde pourrait aussi être sollicitée avec profit pour des opérations de maintien de la paix. Par le passé, elle s'est déjà illustrée dans ce domaine au sein du dispositif onusien : ses soldats ne forment-ils pas un important contingent parmi les Casques bleus et ses officiers ne se sont-ils pas remarquablement comportés sur des terrains difficiles comme l'ex-Yougoslavie ? En 2004, l'Inde a signé avec l'Union européenne un Partenariat stratégique qui prévoyait, entre autres, une coopération internationale concernant la prévention des conflits, la lutte contre le terrorisme, la non-prolifération, la démocratie et les droits de l'homme. L'année suivante, elle a conclu avec les États-Unis un accord de coopération stratégique-militaire – un texte aux termes duquel les deux pays sont convenus d'agir ensemble sur des théâtres extérieurs lors d'opérations de maintien de la paix. Si l'accord indo-européen met l'accent sur la dimension multilatérale des opérations envisagées, le texte indo-américain, lui, a été interprété de manière fort plausible par l'opposition indienne comme étant un moyen, pour Washington, d'utiliser la force de frappe dont dispose New Delhi afin de faire la police dans la région.

Il est peu probable que l'Inde se laisse instrumentaliser ainsi ; mais ramener New Delhi dans le giron du multilatéralisme ne sera pas chose aisée pour autant. La réflexion indienne n'en est qu'à ses débuts. Celle-ci est comme inhibée par le souvenir de l'*Indian Peace Keeping Force* que le gouvernement de Rajiv Gandhi avait envoyée en 1987 au Sri Lanka pour s'interposer entre les Tigres tamouls (LTTE) et l'armée cinghalaise, et favoriser un règlement du conflit. Cette IPKF avait dû battre en retraite précipitamment ; trois ans plus tard, Rajiv Gandhi avait été assassiné par une militante du LTTE à titre de représailles. Quinze ans après cet épisode tragique, l'Inde n'est donc toujours pas prête à intervenir à nouveau au Sri Lanka ou ailleurs dans son étranger proche, voire au-delà. Une réflexion sur

les implications des accords signés avec l'Union européenne et les États-Unis n'en est pas moins nécessaire.

Ces accords suggèrent que New Delhi balance entre une approche portée au multilatéralisme et une autre plus en phase avec l'unilatéralisme à l'américaine. Cette hésitation s'est manifestée pour la première fois au grand jour lorsque l'Inde a longuement réfléchi avant de répondre à la demande américaine de participation à l'opération irakienne. Elle a fini par dire non au moment où il devenait évident que la guerre serait longue et très meurtrière.

Pour convaincre les Indiens que le meilleur usage qu'ils puissent faire de leur puissance toute neuve consisterait à l'investir dans des opérations multilatérales, les Européens vont devoir se montrer audacieux. Faire campagne pour l'entrée de l'Inde au Conseil de sécurité de l'ONU permettrait d'accomplir un premier pas dans ce sens – surtout si cette démarche était couronnée de succès ! Faute d'une intégration de ce pays au plus haut niveau de la gouvernance mondiale, il risque en effet de poursuivre sa quête de puissance sans juger prioritaire de mettre celle-ci au service de l'humanité et de la paix – pour reprendre les grands mots (les seuls qui vailent) de Gandhi.

### **Christophe Jaffrelot**

Directeur du Centre d'études et de recherches internationales (CERI-Sciences Po/CNRS). Auteur ou coordinateur de nombreuses publications dont†: *L'Inde contemporaine. De 1950†à nos jours*, Fayard/CERI, 2006.

1. Les ouvrages sur le sujet font d'ailleurs florès, parmi lesquels, pour n'en citer que trois : S. Cohen, *India : Emerging Power*, Brookings Institution, Washington, 2001 ; S. Ganguly (ed.), *India as Emerging Power*, Franck Cass, Londres, 2003 ; et B. R. Nayar et T. V. Paul (eds), *India in the World Order : Searching for Major Power Status*, Cambridge University Press, Cambridge, 2003.
2. Le président américain a de facto reconnu à l'Inde un statut d'exception : bien qu'elle n'ait pas signé le TNP, il s'est dit prêt à permettre des transferts sensibles (y compris de l'uranium enrichi) aux Indiens en raison de leurs états de service en matière de non-prolifération et de démocratie, pourvu que l'AIEA ait accès d'ici 2014 à 65 % des installations nucléaires de manière à vérifier que des technologies duales ne servent pas à des fins militaires. Huit des vingt-deux réacteurs indiens resteraient donc sous le seul contrôle des autorités de New Delhi qui pourraient y développer leur arsenal militaire. L'Inde n'a donc fait que peu de concessions, qui n'écornent qu'à la marge sa souveraineté nationale en termes militaires et stratégiques.
3. Ce groupe de pression est ainsi parvenu à faire inscrire des clauses de conditionnalité humanitaire dans l'aide que les États-Unis offrent au Pakistan.
4. Ambedkar, le premier intouchable a obtenir un doctorat – et à la *London School of Economics* par-dessus le marché – a fondé les premiers partis politiques intouchables dans les années 1930-1940 avant de défendre la cause des basses castes au sein de l'Assemblée constituante indienne et en tant que ministre de la Justice dans le gouvernement de Nehru dès 1947. Pour plus de détails, voir : Christophe Jaffrelot, *Dr. Ambedkar, leader intouchable et père de la Constitution indienne*, Presses de Sciences-Po, 2000.

5. Le BSP, qui a été fondé en 1984, est devenu une force politique importante dans le nord du pays et, en particulier, en Uttar Pradesh, le plus grand État de l'Inde, dont il a dirigé le gouvernement à trois reprises entre 1995 et 2003. Avec 19 députés à la Chambre basse du Parlement, il pèse sur certains des grands débats parlementaires.
6. Ce déclin est d'abord dû à la montée en puissance des partis régionaux qui explique que la part des partis nationaux soit passée de 85 % en 1980 à 62 % en 2004.
7. Il faut pour cela réunir la majorité des deux Assemblées parlementaires dont les membres sont spécialement convoqués pour l'occasion. Une majorité de deux tiers des présents est alors requise.
8. J'ai développé cet argument dans *Inde : la démocratie par la caste*, Fayard, 2005.
9. Je tiens cette information de Sukhhadeo Thorat dont on lira avec profit le livre qu'il a co-dirigé : S. Thorat, Aryama et P. Negi (dir.), *Reservation and Private Sector. Quest for Equal Opportunity and Growth*, éditions Rawat, Jaipur/Delhi, 2005.
10. Par opposition au « hard power » qui renvoie au pouvoir de contraindre, le « soft power » reflète la capacité d'une nation à séduire ou à définir les termes de l'agenda politique†; il repose sur des ressources intangibles comme le rayonnement culturel ou les valeurs. L'inventeur de cette distinction est le politiste Joseph Nye qui l'a formulée au début des années 1990 dans un ouvrage disponible en français, *Le Leadership américain*, Presses universitaires de Nancy, 1992.
11. Jawaharlal Nehru, *La Découverte de l'Inde*, Philippe Picquier, 2002, pp. 480-481.
12. T. Mende, *Conversations avec Nehru*, Seuil, 1956, p. 109.
13. Ibid., p. 122.
14. *The Hindu*, 8 novembre 2004.
15. Le « New framework for the US-India defence relationship » signé à Washington le 28 juin 2005 par le ministre indien de la Défense, Pranab Mukherjee, et son homologue américain, Donald Rumsfeld prévoyait notamment des transferts de technologie concernant le matériel militaire – y compris des missiles balistiques – ainsi que des opérations de maintien de la paix dans des pays tiers (voir : <http://newdelhi.usembassy.gov/ipr062805.html>).
16. Commission of the European Communities, « Commission staff working document. Annex to the Communication from the Commission, An EU-India Strategic Partnership », Bruxelles, 16†juin 2004.
17. Voir : « Nepal : from people power to peace », A policy report of the International Crisis Group, n° 115, 10 mai 2006, p. 20.

## **Revue des revues, sélection de juillet 2007**

Christophe JAFFRELOT : « Inde : la puissance, pour quoi faire ? »  
article publié initialement dans *Politique Internationale*, automne 2006.

### Traducteurs :

Anglais : Padma Natarajan

Arabe : Selmane Ayache

Chinois : Yan Suwei

Espagnol : Eréndira Reyes

Russe : Ekaterina Belavina

### Droits :

© Christophe Jaffrelot pour la version française

© Padma Natarajan/CEDUST de New Delhi

© Selmane Ayache/Bureau du Livre de l'Ambassade de France en Algérie pour la version arabe

© Yan Suwei/Centre culturel français de Pékin pour la version chinoise

© Eréndira Reyes/Institut français d'Amérique latine pour la version espagnole

© Ekaterina Belavina /Centre culturel français de Moscou pour la version russe